Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_15-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **2 octobre 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	39	6	0

Date de convocation le **25 septembre 2026**

Président : Monsieur Abdelkader **LAHMAR**

Secrétaire : Monsieur Lotfi **BEN YAHIA**

V_DEL_26102_15

Attribution de l'accord cadre de prestations de maintenance de l'éclairage public, de pose et dépose des illuminations festives - Autorisation de signature

Rapporteure: Madame CHAOUI

Présents :

Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laich **SALIMI**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Matthieu **FISCHER**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**

Procurations :

Houria **LAGOUNE** donne pouvoir à Saïd **YAHIAOUI**, Hüseyin **KOYUNCU** donne pouvoir à Yamin **SOUICI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT** donne pouvoir à Lucas **BOGHOSSIAN**, Chafik **FILALI** donne pouvoir à Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Marius **MUZAS** donne pouvoir à Abid **SAIT**, Nawelle **CHHIB** donne pouvoir à Hélène **GEOFFROY**

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_15-DE

Mesdames, Messieurs,

L'éclairage public constitue un service public essentiel concourant à la sécurité des déplacements, à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité du territoire communal. La Ville assure à ce titre la gestion, l'exploitation et l'entretien d'un patrimoine composé de nombreux éclairages publics ainsi que l'éclairage des terrains sportifs, des bornes foraines, de festivités, et des mises en valeur du patrimoine, répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Ces installations nécessitent un suivi régulier ainsi que des opérations de maintenance préventives et correctives afin de garantir leur bon fonctionnement, limiter les risques de panne, assurer la sécurité des usagers et préserver la durée de vie des équipements.

Au-delà des interventions courantes de maintenance, la Ville est également amenée à organiser chaque année la mise en place d'illuminations festives sur différents secteurs du territoire communal. Ces installations temporaires participent à l'animation de la Commune, à la valorisation des espaces publics et à l'accompagnement des temps forts de la vie locale. Leur pose, leur raccordement, leur mise en service et leur dépose nécessitent des compétences techniques spécifiques et une organisation adaptée.

Ces prestations sont assurées dans le cadre d'un marché public dont l'échéance prendra fin le 31 octobre 2026. A cet effet, la Ville a engagé une nouvelle procédure de consultation pour la conclusion d'un nouvel accord cadre.

Conformément aux articles L.2120-1, R2124-1, R2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique, une procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation des entreprises a été engagée le 3 juillet 2026.

La consultation est divisée en deux lots :

- lot n°1 : Prestations de maintenance d'éclairage public de la ville de Vaulx-en-Velin ;

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 800 000 € HT, montant maximum sur la durée total de l'accord cadre : 3 200 000 € HT.

- lot n°2 : Prestations de pose et dépose des illuminations festives de la ville de Vaulx-en-Velin ;

Sans montant minimum, montant maximum annuel : 80 000 € HT, montant maximum sur la durée total de l'accord cadre : 320 000 € HT.

Soucieuse de faire de la commande publique un levier en faveur de l'emploi, la Ville a intégré des clauses d'insertion sociale dans chacun des deux lots. Le lot n°1 prévoit la réalisation de 100 heures d'insertion par tranche de 100 000 € HT commandés et le lot 2 la réalisation de 35 heures par tranche de 100 000 € HT commandés.

Chaque lot constitue un accord cadre s'exécutant par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure des besoins. Chaque accord-cadre est mono-attributaire.

Il est conclu pour une période de 12 mois, à compter de sa notification, reconductible trois fois sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- Critère 1 - Valeur technique pour 55 points ;
- Critère 2 - Performance de l'offre en matière environnementale pour 5 points ;
- Critère 3 – Prix pour 40 points.

Au terme de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres (CAO), réunie le 17

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_15-DE

septembre 2026, a classé les offres et a choisi les entreprises suivantes:

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise choisie
1	Prestations de maintenance d'éclairage public de la ville de Vaulx-en-Velin.	BABOLAT ÉLECTRICITÉ
2	Prestations de pose et dépose des illuminations Festives de la ville de Vaulx-en-Velin	EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES - INFRA RHÔNE ALPES

Aux termes de l'article R.2152-6 du code de la commande publique, les offres sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution. Si le candidat retenu ne peut justifier de la régularité de sa situation fiscale et sociale, l'accord-cadre est attribué au candidat suivant. Ce classement est porté au procès-verbal de la commission d'appel d'offres.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée à la commande publique, à signer chaque lot de l'accord cadre relatif aux « prestations de maintenance de l'éclairage public, pose et dépose des illuminations festives de la ville de Vaulx-en-Velin », avec les entreprises choisies par la commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, et à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 069-216902569-20261002-V_DEL_26102_15-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée à la commande publique, à signer chaque lot de l'accord cadre relatif aux « prestations de maintenance de l'éclairage public, pose et dépose des illuminations festives de la ville de Vaulx-en-Velin », avec les entreprises choisies par la commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, et à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

Suffrages exprimés	**45**	
Vote(s) Pour	**45**	Abdelkader **LAHMAR**, Vanessa **VALENTIN SEPPA-TITTY**, Adel **HANACHI**, Laetitia **BERRIGUIGA**, Lucas **BOGHOSSIAN**, Houria **LAGOUNE**, Hüseyin **KOYUNCU**, Ghizlane **ZOUHAL**, Azzedine **SOLTANI**, Amel **JAOUADI**, Montassar **JAOUADI**, Nadyah **ABDEL SALAM**, Saïd **YAHIAOUI**, Samah **CHAOUI**, David **TOUNKARA**, Nadia **EL AMRAOUI**, Abid **SAIT**, Fatiha **BENRALEM KERSANI**, Laich **SALIMI**, Isabelle **BOISSY-DESSERT**, Nassira **MECHERI**, Malika **KHELLADI**, Emmanuelle **CANDELA**, Chafik **FILALI**, Pamela **ALBA-RUBIO**, Richard **MARION**, Jassim **DRAIDI**, Corentin **DUCROT**, Lotfi **BEN YAHIA**, Soumia **EL AMRAOUI**, Marius **MUZAS**, Sofia **LARIBI**, Yamin **SOUICI**, Ange **VIDAL**, Muriel **LECERF**, Hélène **GEOFFROY**, Philippe **MOINE**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Soufia **MAAROUK**, Matthieu **FISCHER**, Nawelle **CHHIB**, Fakhar **CHEEMA**, Abdoulaye **SOW**, Abdallah **SLIMANI**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 02 octobre 2026.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Le secrétaire de séance

Lotfi BEN YAHIA